

Madrane : « Le business juteux, c'est sans nous ! »

800 € de l'heure pour former à la déradicalisation ? La Fédération affirme payer environ 40 €...

Un business juteux la lutte contre la radicalisation ? Des formations à 2.500 € la journée, oui, cela existe. Mais à la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), on affirme payer des montants bien inférieurs, de l'ordre de 40 € de l'heure ou 300 € la journée. « On ne travaille pas avec des charlatans », lance le ministre de l'Aide à la Jeunesse, Rachid Madrane.

Autorités fédérales, Régions, FWB, les attentats ont nécessité une réponse sécuritaire et préventive « de choc ». On a ouvert le portefeuille. Une aubaine pour certains ? Lundi, Bel RTL parlait de 800 € de l'heure, de 3.500 € la demi-journée de formation...

« J'ai déjà entendu des offres d'opérateurs privés de l'industrie de la sécurité à 2.500 € la journée », explique Michaël Dantinne, du Centre d'étude sur le terrorisme et la radicalisation (CETR), lié à l'Université de Liège. Ses formations sont d'ailleurs fort prisées. L'UIg a lancé un certificat en « étude du terrorisme et de la radicalisation », par-

ticipant ainsi à ce marché, non ? « Cela dure un an et l'inscription s'élève à 1.350 € », précise M. Dantinne. « Bien sûr que nous sommes un acteur de ce marché, mais nous avons une ligne éthique qui consiste à rester raisonnable. Formation ou recherche, tout cela a un coût et nous vendons à ce coût. »

À la FWB, on affirme ne pas travailler avec des opérateurs aussi gourmands. « Cela dépend du temps de préparation, mais c'est de l'ordre de 300 € la journée », explique Olivier Plasman,

le référent radicalisme. « Ce sont des tarifs inspirés de ce qui se fait à la Commission européenne. »

SAUVER DES VIES

Bien sûr, il y a des choses plus chères, comme la mise en place du Caprev (Centre d'appel et de prévention des radicalismes et extrémismes violents) : le budget annuel global de la lutte contre le radicalisme est de 1.662.000 € pour l'emploi et le fonctionnement du Caprev et du Crea, le Centre de ressources et d'ap-

pui, chargé d'accompagner et former les autres services de la FWB. « Je suis très fier de la création du Caprev, qui s'adresse à tout mineur ou majeur touché par le radicalisme violent », explique le ministre Madrane. « Il a coûté un prix comparable au centre de Montréal, notre modèle, et il nous aidera à déminer beaucoup de problèmes. Aujourd'hui, nous sommes cités en exemple dans la lutte contre la radicalisation ! »

Le ministre rappelle que la réflexion a débuté en 2014, avant les attentats donc, même si la mise en œuvre a été lancée juste après ceux de début 2015. « Les acteurs de terrain voulaient une réponse à opposer à des jeunes qui montraient des signes de radicalisation. On a fait venir des experts internationaux. On a peut-être payé parfois 800 € la journée. Parfois, deux tickets de TGV suffisaient. Certains n'ont pas demandé un euro. Par rapport à ce qu'ils nous ont appor-

té, ce n'était rien du tout. On ne va pas retirer les militaires des rues car cela a un coût. Les at-

Un expert : « Il y a parfois du copinage. Vous proposez une formation à 0 euro à un pouvoir public... Et celui qui emporte le marché avait remis une offre plus chère »

tentats ont un coût, la lutte contre le radicalisme aussi... Mais sauver des vies n'a pas de

prix ! »

M. Madrane vante un système qui s'appuie aussi sur des associations déjà subsidiées par la FWB. « Les Maisons de Justice vont participer à un programme financé par l'Europe et qui se développera chez nous, en France et en Italie. Il permettra d'intervenir plus vite en prison auprès de gens vulnérables à un discours radicalisé. Cela va nous aider et ne nous coûtera rien. »

● DIDIER SWYSEN

La Fédération lance de nouvelles formations**Milliers de fonctionnaires à former**

Près de trois ans après l'attentat à Charlie Hebdo, la sensibilisation à la lutte contre le radicalisme tourne à plein régime en Wallonie et à Bruxelles. De nouvelles formations sont lancées. Elles concernent (potentiellement) 5.000 fonctionnaires et 240 autres acteurs de terrain. Janvier 2015. Deux attentats frappent Paris et une action antiterroriste est menée, chez nous, à Verviers. Le 21 janvier, la Fédération (FWB) adopte une stratégie préventive ciblée contre le radicalisme. « On a voulu apporter des réponses durables aux causes de fond de la radicalisation en veillant à ne créer aucun amalgame, dans le respect des valeurs fondamentales du vivre ensemble », explique le cabinet du ministre-président, Rudy Demotte (PS).

Le « Réseau antiradicalisme (RAR) » est créé. Puis deux centres opérationnels : le Crea et le Caprev (lire ci-contre). Des formations voient le jour, au sein du ministère, dans les Maisons de Justice, parmi les profs, les directions d'écoles et les équipes mobiles de l'enseignement, à l'Aide à la jeunesse aussi. « Nous avons formé 200 personnes environ dans ce secteur », explique le cabinet du ministre Madrane (PS).

Et c'est loin d'être fini. « Un programme de formation plus large et plus pérenne va être mis en place », reprend le cabinet Demotte. Non obligatoire, elle sera proposée aux acteurs de première ligne des secteurs précités. Le programme s'étalera sur 24 mois, dès janvier 2018.

« Il faut distinguer la formation

en interne, non obligatoire, mais qui visera l'ensemble des 5.000 fonctionnaires », précise Olivier Plasman, le référent radicalisme de la FWB, « et la formation transversale surtout à destination des partenaires de l'associatif (240 personnes, Ndlr) ». Cette dernière repose sur un partenariat avec les Régions et vise à ce que les différents services « développent une approche commune à l'égard des phénomènes », selon M. Demotte. « Des agents communaux peuvent y participer », complète son cabinet, précisant que la FWB « ne se substituera pas à un employeur dans sa mission d'organiser de la formation continuée, comme cela pourrait être le cas si une commune décide de dispenser une formation à tous ses agents ».

Qu'y apprendra-t-on ? « On y fera le point sur ce que l'on sait des processus de radicalisation, des méthodes de recrutement. On évoquera également les évolutions de la législation sur ces sujets », détaille le cabinet.

Il s'agira aussi d'inciter les acteurs de terrain de « faire réseau », en leur donnant des indications sur les services spécialisés à contacter en cas de préoccupation, ou de valoriser les outils pédagogiques produits en FWB (jeux de rôle...). Des formations qui apporteront des réponses à des questions très concrètes. Exemples : que répondre à un usager qui refuse que de l'alcool soit servi à une fête de quartier ? Et à un employé qui souhaiterait bénéficier d'un espace de prière ?

D.SW.